MAIRIE DE COURQUETAINE

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 20 février 2010

PRESENTS : M. GATOUILLAT Patrick - Mme MASUREL Maud - Mme BRAMS Marie-José -M. ROY Michel - Mme DECAUX Hélène -M. BERONIE Dominique - M. OMNES Jean-Claude

ABSENTS : M. BOCQUILLON Gilles (pouvoir à Mme MASUREL Maud) - M. ROY Thibault.

--*-*-*-*-*-*-*-*-*-*-*-*-*-*-*--*-

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité :

- Décide d'accepter les rectifications apportées par le Conseil Général concernant le dossier du contrat triennal de voirie et demande que les travaux soient réalisés en une année.

- Approuve le Compte administratif 2009 et le Compte de Gestion du receveur municipal 2009 du service eau et assainissement.
  Section de fonctionnement : Dépenses = 10 739,82 – recettes = 20 533,59 = excédent = 9 793,77
  Section d'Investissement : Dépenses = 501,99 – recettes = 51 551,96 = excédent = 51 049,97

- Affecte le résultat de fonctionnement en excédent reporté au budget primitif 2010.

- Vote le Budget Primitif 2010 du Service Eau et Assainissement.
  Section de fonctionnement : Dépenses/Recettes = 15 295,77
  Section d'Investissement : Dépenses/Recettes = 58 749,97

- Vote le montant de la subvention versée au CCAS pour l'année 2010.

- Accepte le devis de l'entreprise TASSONE pour la réfection du clocher de l'église et sollicite une subvention au titre de la DGE 2010.

Informations données par le Maire :

- Citerne située impasse Louis Firmin Aubergé est à la charge de la commune à compter de la rétrocession du lotissement à la Commune.
- Prochaines élections régionales les 14 et 21 mars 2010.
- Retrait d'une antenne téléphonique du château d'eau (inquiétude du conseil pour la couverture du village).

LE MAIRE,
P. GATOUILLAT